

Derrière le référendum d'initiative partagée sur les Aéroports de Paris, L'enjeu de la sauvegarde de nos biens communs !

LA RÉPUBLIQUE DOIT-ELLE RESSEMBLER À ÇA ?



Après le scandale de la privatisation des autoroutes, celle des aéroports de Toulouse, Lyon et Nice, la majorité LREM d'E. Macron a voté, en pleine nuit à l'Assemblée Nationale, la concession aux intérêts du privé des Aéroports de Paris, précédant les privatisations de la Française des Jeux, ENGIE ou les barrages hydroélectriques... et celle de nos services publics territoriaux.

Dans ces entreprises largement bénéficiaires, qui contribuent au financement des services publics, le passage total au privé... c'est avant tout la privatisation des bénéfices au profit de quelques un.es.

Face à ça, nous pouvons agir !

Un projet de loi référendaire affirmant le caractère service public national de l'exploitation des ADP est lancé !

Nous pouvons toutes et tous
le soutenir en signant ici :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien>



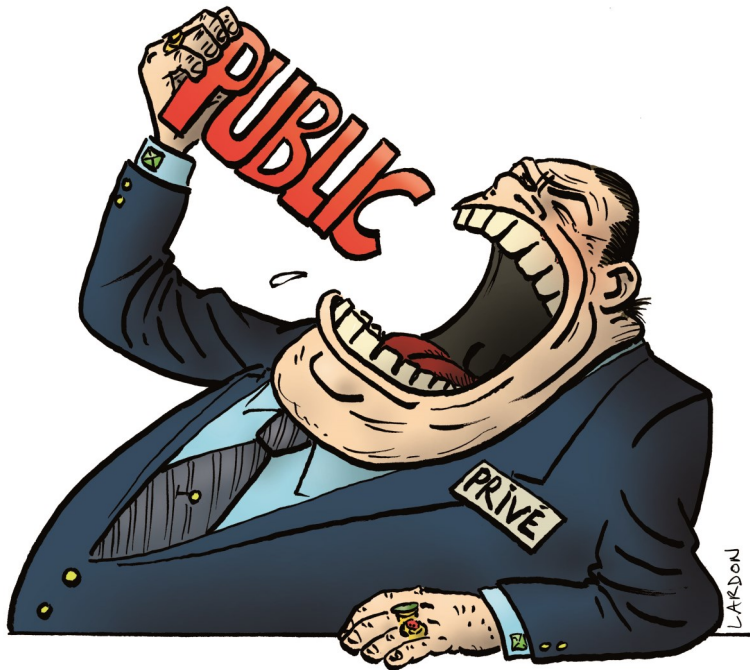
Parce que les expériences récentes l'ont montré, la privatisation des Aéroports De Paris sera en plus synonyme de dégradation des conditions de travail des salarié.es, d'augmentation du nombre de vols et de dégradation des conditions de vie des riverains mais aussi, et surtout, d'un accroissement important de la pollution générée.

Le gouvernement et sa majorité sacrifient les questions environnementales aux intérêts des multinationales. Dans le contexte de réchauffement climatique, des pics de pollution qui se succèdent, des épisodes de canicule qui s'intensifient, il est urgent de stopper cette machine infernale.

Aujourd'hui, l'Etat ne détenant que 50,6% des actions d'ADP, c'est déjà des milliards de dividendes qui sont filés au privé. L'ADP doit donc redevenir 100% public !

La privatisation des aéroports : grande braderie des bijoux de famille.

L'activité des aéroports ne relève pas d'un quelconque intérêt national comme voudraient nous le faire croire certain.es opposant.es d'un jour, mais bien d'un intérêt social et environnemental inaliénable.



Le privé, la pire idée pour l'environnement

Selon les sources, le trafic aérien devrait croître entre 3,5 % et 5 % par an dans les 20 prochaines années. Les bénéfices générés par les aéroports vont donc exploser. Mais ce qui va surtout exploser, c'est l'impact environnemental !

Pour l'instant, la part de l'aérien est déjà très important (5 % des émissions de CO2 par exemple), l'augmentation du trafic aggravera la pollution, au plus grand mépris des accords internationaux sur la lutte contre le réchauffement climatique.

Garder les aéroports publics est une des manières de contraindre le développement de vols d'avion.

Si leur gestion est privée, l'opérateur favorisera sans aucun doute la croissance de vols. Le public, si la pression citoyenne est importante, pourrait gérer les aéroports en faisant décroître le trafic.

Privatisation scandaleuse, la preuve par Toulouse

Privatisé en 2014 par Macron alors ministre de Hollande, l'aéroport de Toulouse est depuis dans la tourmente. Casil Europe, le groupe bénéficiaire de la privatisation a eu un véritable traitement de faveur : Pacte secret d'actionnaires avec l'Etat leur assurant la majorité, aucun engagement sur l'utilisation des bénéfices, pas de contraintes environnementales .. Le résultat est sans appel : l'actionnaire a ponctionné le fond de réserve, fait augmenter le trafic aérien, distribué la totalité des bénéfices. Et, cerise sur le gâteau, souhaite désormais vendre 500 millions un bien acheté 308 millions !

Excellente affaire pour les capitalistes, très mauvaise pour le bien public et l'environnement.

Participons toutes et tous !

**Soyons les 4.7 Millions
de résistant.es !**



RÉFÉRENDUM !

au sujet des aéroports de Paris

Signez sur :

www.referendum.interieur.gouv.fr

(Munissez-vous d'une pièce d'identité.)



Pour nos services publics, Mobilisons-nous !



Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS
tel : 01 58 39 32 09 - mèl : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.org

